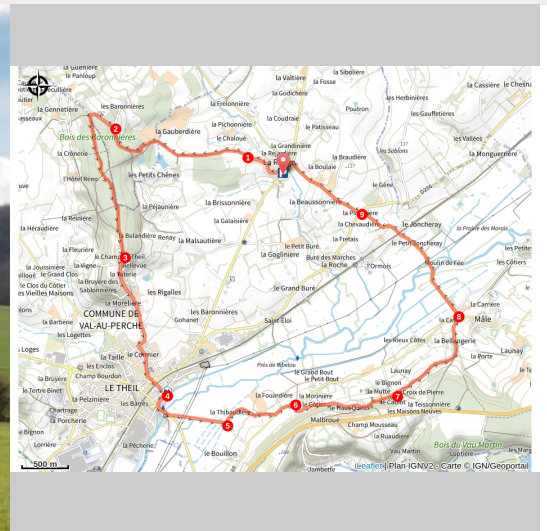


La vallée de l'Huisne

Communauté de Communes des Collines du Perche Normand - La Rouge



Avec ce circuit, partez à la découverte des patrimoines naturels et bâtis de Val-au-Perche et de ses charmants bourgs ! La Rouge, son lavoir et la forêt proche ; Le Theil, ses commerces et son ancienne usine Abadie, symbole d'une industrie du papier au bord de l'Huisne et Mêle, ses chemins, son centre-bourg, et la fonderie (encore en activité !)

Infos pratiques

Pratique : À pied

Durée : 3 h 30

Longueur : 13.5 km

Dénivelé positif : 192 m

Difficulté : Intermédiaire


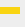
Type : Boucle

Thèmes : Forêt, Panorama et paysages

Itinéraire

Départ : La Rouge (Val-au-Perche)

Arrivée : La Rouge (Val-au-Perche)

Balisage :  plus de 50 %  PR

Communes : 1. La Rouge

2. Préaux-du-Perche

3. L'Hermitière

4. Le Theil

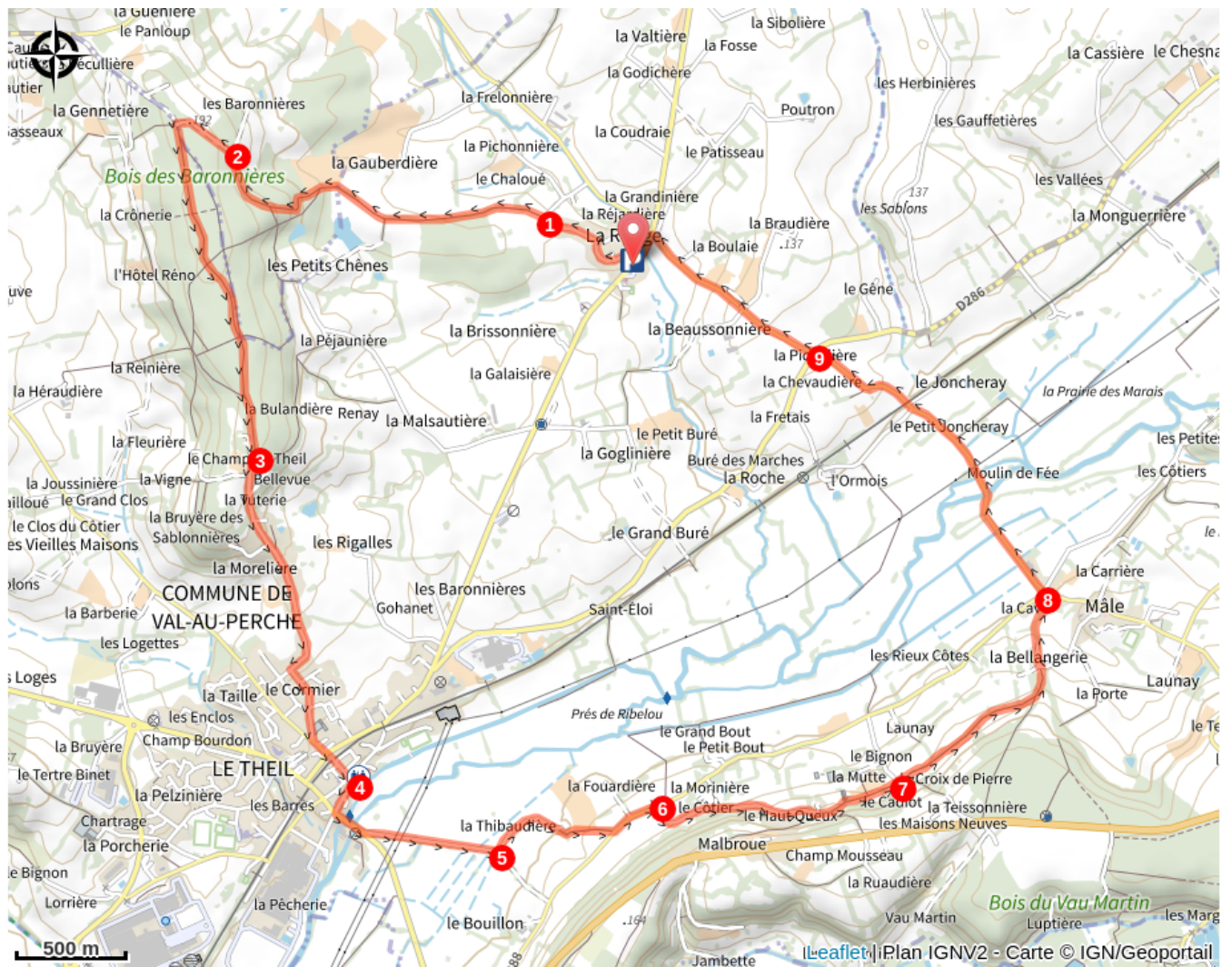
5. Male

Passer devant la salle des fêtes et passer par **le lotissement du Clos aux Moines**.

1. Passer **la Cochinière** ; suivre un long chemin herbeux en lisière de bois, puis au milieu des champs. À droite, **vue sur le manoir de la Gaubardière** (XVIe). À l'entrée du bois, ignorer le chemin de gauche pour emprunter par celui de droite (humide par endroits) et qui monte sur la butte.
2. À une intersection en « Y », laisser à droite le chemin des Baronnières ; continuer tout droit. 300 m plus loin, à un carrefour en croix, bifurquer à gauche ; traverser le bois pour déboucher à **Bellevue**.
3. Descendre la route goudronnée de **la Tuterie**. Passer devant **la Morelière, les Petites Rigalles et la Barassinière**. Prendre **la rue de la Bissonnière** et, à gauche, **la rue du Cormier**. Par **la rue de la Matteau**, se diriger à gauche vers l'église du Theil. Franchir **la voie ferrée** sur une passerelle piétonne.
4. Arrivé à **l'église Notre-Dame** du Theil, contourner par la droite **la place des Teilleuls** ; prendre **la rue des Moulins** et, à gauche, **la D 107**. À la sortie du bourg, juste après le pont (sur l'Huisne), face à **l'ancienne usine Abadie**, emprunter à gauche un chemin goudronné dit « **le chemin noir** » (ancien itinéraire de la voie ferrée reliant les usines à papier du Theil et de Mâle).
5. À une intersection en fourche, virer à gauche vers **la Thibaudière**, puis continuer par un chemin de terre montant, en partie encaissé, qui rejoint **la D 288**. Tourner à gauche : PRUDENCE en suivant la départementale sur 200 m environ.
6. Prendre à droite le chemin goudronné **du hameau de la Morinière** montant vers **les Costiers et le Haut Queux**. Au hameau du Haut-Queux, contourner la maison dite « du Bailli de Beauvais », signalée par un haut pignon de pierre. Continuer tout droit jusqu'à **la Croix de pierre**.
7. Délaisser à gauche le chemin qui descend vers le Bignon ; poursuivre tout droit. À une intersection en fourche, prendre à gauche le chemin conduisant **au hameau de la Bellangerie** que l'on traverse à gauche puis à droite. Descendre le chemin humide qui débouche **au carrefour de l'Écu**.
8. PRUDENCE : traverser **la D 288** et prendre **la D 635**. Passer devant **la fonderie Renaudin**. Franchir deux bras de **l'Huisne**, puis la voie ferrée. Passer devant **la Chevaudière** (maison à pan de bois).
9. Couper **la D 286 avec prudence** au hameau de la Picardière. Retour au bourg de La Rouge par **la D 635**.

-Depuis Bellême Prendre D955 direction Chartres /Nogent Le Rotrou / Berd'Huis. Puis sortie à droite, D9, direction Nocé / Préaux. Arrivé à Préaux prendre la D313 en direction du Theil / La Ferté Bernard.

Sur votre chemin...



Toutes les infos pratiques

Comment venir ?

Parking conseillé

Parking de la salle des fêtes

Lieux de renseignement

Bureau de La Perrière. Office du
Tourisme des Collines du Perche
Normand
Rue de la juiverie, 61360 Belforêt-en-Perche
sejour@perchenormand.fr
Tel : 02 37 49 63 51
<http://www.perchenormand.fr>.

Maison du Parc naturel régional du
Perche
Manoir de Courboyer - Nocé, 61340 Perche-en-
Nocé
info.tourisme@parc-naturel-perche.fr
Tel : 02 33 25 70 10
<http://parc-naturel-perche.fr>

